

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 11 JUIN 2026 à 09H30

OBJET :

5 / DELIBERATION ANNUELLE SUR LA POLITIQUE DE VENTE

Délibération n° 2026 015 CA

17 administrateurs sont présents, 4 administrateurs ont donné un pouvoir, le quorum est atteint.

Sont présents :

M. Bertrand OLLIVIER, Président, désigné par le Conseil Départemental,
Mme Véronique MICHEL, vice-présidente, désignée par le Conseil départemental,
M. Michel ANDRÉ, désigné par le Conseil départemental,
M. Jean-Jacques BAYER, désigné par le Conseil départemental,
M. Jean-Pierre BRUNSEAU, désigné par l'U.D.A.F de la Haute-Marne,
M. Serge BURTE, élu par les locataires,
M. Daniel CARRARD, désigné par le Conseil Départemental,
Mme Michelle COLLARD, élue par les locataires,
Mme Nathalie CORTINOVIS, désignée par la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Marne,
M. Thierry DEGLIN, désigné par les associés des collecteurs du 1% logement,
M. Manuel GALLAND, désigné par l'Union Départementale C.G.T,
M. Olivier GIRARDOT, désigné par l'union départemental CFDT,
M. Michel HUARD, désigné par le Conseil Départemental,
M. Dominique MERCIER, désigné par le Conseil Départemental,
M. André NOIROT, désigné par le Conseil Départemental,
M. Dominique THIEBAUD, désigné par le Conseil départemental,
M. Damien THIÉRIOT, désigné par le Conseil Départemental

Sont représentés :

Mme le Préfet de la Haute Marne, représentée par Mme Nelly ROBERT, cheffe du service habitat et construction (DDT) et M. Eric RICCARDI, Chef de pôle logement social et politiques territoriales (DDT), Mme Sophie DELONG, désignée par le Conseil Départemental (pouvoir à M. OLLIVIER), M. Denis FAHY, élu par les locataires (pouvoir à M. BURTE), Mme Anne-Marie GORSE, désignée par le Conseil Départemental (pouvoir à M. GALLAND), M. François ROBIN, représentant une association œuvrant dans le domaine de l'insertion (pouvoir à M. HUARD),

Est excusée :

Mme Sophie PY-FOURES, commissaire aux comptes, société KPMG,

Sont absentes :

Mme Anne CARDINAL, désignée par le Conseil départemental, Mme Nicole MIRON, élue par les locataires,

Assistent en outre à la réunion :

M. Jacques CHAMBAUD, Directeur général, Mme Sandra CATTAN, Directrice des ressources internes, Directrice générale adjointe, Mme Christine DELALOY, Chargée d'études foncières et des ventes, M. Christophe LEGROS, Directeur patrimoine, Mme Coralie LOZANO, Secrétaire du CSE, Mme Corinne MORO, Directrice financière, M. Régis ROY, Directeur clientèle, Cindy SCHMITT, assistante de Direction.

L'article L443-7 du Code de la Construction et de l'Habitation, dispose que « le Conseil d'Administration de chaque organisme délibère annuellement sur les orientations de sa politique de vente de logements, fixe les objectifs à atteindre en nombre de logements mis en vente et apprécie les résultats obtenus l'année précédente ».

L'objectif est de vendre 20 à 25 logements par an pour un montant total des ventes compris entre 1 500 000 et 1 700 000 euros.

Pièces jointes en annexe :

- Politique de vente 2026 en annexe n°1
- Détail des ventes en annexe n°2
- Logements et ménages moyens en annexe n°3

Le Conseil d'Administration prendre acte du bilan des ventes 2025, et APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE, à l'unanimité :

- De valider la politique de vente 2026 telle que proposée ci-dessus,
- D'autoriser le Directeur général à donner mandat à une ou plusieurs agences immobilières, à un notaire ou à toute autre personne compétente en la matière pour la vente de certains biens,
- D'autoriser le Directeur Général à ne pas faire usage du droit de préférence dans le cas d'une revente pour les acquéreurs dans le délai correspondant,
- D'autoriser le Directeur Général à signer toutes les pièces administratives, juridiques et financières relatives à ce sujet,
- D'autoriser le Directeur Général à donner procuration pour la signature des actes authentiques de vente,
- D'autoriser le Directeur Général à régler les dépenses afférentes,
- D'autoriser le Directeur Général à prendre toutes les dispositions utiles pour la réalisation de cette politique de vente.

RESULTAT du VOTE : A l'unanimité

Chaumont, le 11 juin 2026


Le Président
Bertrand OLLIVIER